

## OBLIGATOIRE SI APPLICABLE

OBLIGATOIRE - DURÉE SELON DENRÉE ET DOCUMENT

RPC-SUP-064

OBLIGATOIRE - choisir la durée selon la denrée et le type de document. La règle « toutes les étiquettes six mois » n'est pas correcte dans tous les cas.

### DURÉE NON DÉTERMINÉE

5 ANS

À compter de la fabrication ou de la livraison, sauf règle sectorielle plus longue.

### DATE DE DURABILITÉ MINIMALE SUPÉRIEURE À 5 ANS

DATE + 6 MOIS

Conserver jusqu'à six mois après la date de durabilité minimale.

### PRODUIT À CONSOMMER SOUS TROIS MOIS

DATE + 6 MOIS

Conserver jusqu'à six mois après la date limite de consommation ou la date de durabilité minimale.

### PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE ET AUTOCONTRÔLES VISÉS

3 ANS

Conserver trois ans les documents et résultats de contrôles prévus par le Code rural et de la pêche maritime.

Une photo, un scan ou une extraction informatique peut remplacer l'emballage physique si toutes les informations utiles au lot restent complètes, fiables, sauvegardées et immédiatement accessibles.